



Bruxelles, le 8 janvier 2021

CM 1061/21

INST
POLGEN
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: Miroslav Stoyanov

Tél./Fax: +32.2.281 8924

Objet: Décision du Conseil portant nouvelle prorogation de la dérogation temporaire au règlement intérieur du Conseil prévue par la décision (UE) 2020/430 et prorogée par les décisions (UE) 2020/556, (UE) 2020/702, (UE) 2020/970, (UE) 2020/1253 et (UE) 2020/1659 eu égard aux difficultés de déplacement causées dans l'Union par la pandémie de COVID-19

- Adoption
- Lancement d'une procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (2^e partie) ayant décidé le 8 janvier 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter la décision du Conseil portant nouvelle prorogation de la dérogation temporaire au règlement intérieur du Conseil prévue par la décision (UE) 2020/430 et prorogée par les décisions (UE) 2020/556, (UE) 2020/702, (UE) 2020/970, (UE) 2020/1253 et (UE) 2020/1659 eu égard aux difficultés de déplacement causées dans l'Union par la pandémie de COVID-19, dont le texte figure dans le document 14256/20.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales devraient être faites séparément.

Les réponses doivent parvenir au Secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse suivante: coreper.2@consilium.europa.eu au plus tard le **mardi 12 janvier 2021 à 14 heures (heure de Bruxelles)**.
